

SEANCE PLENIERE DU CONSEIL GENERAL

DU 17.12.2018 à 19h30

SALLE MULTIACTIVITES, MURAZ

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance et appel nominatif des conseillers généraux
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation des procès verbaux :
 - Procès verbal mot-à-mot de la séance du 18 juin 2018
 - Procès verbal décisionnel de la séance du 18 juin 2018
4. Informations du Bureau
5. Décision sur la création d'une commission ad hoc concernant le Règlement de protection contre l'incendie et les éléments naturels
6. Examen et approbation du **budget 2019** :
 - Présentation par l'Exécutif
 - **Rapport de la Commission de gestion / Questions-réponses / Amendements / Prise de position Cogest**
 - Entrée en matière unique sur le coefficient d'impôt, le taux d'indexation et le budget
 - Discussion de détail et vote final sur le coefficient d'impôt et le taux d'indexation
 - Discussion de détail et vote final sur le budget 2019
7. Réponse du Conseil municipal aux Postulats :
 - Postulat pour **l'implantation de panneaux solaires sur notre commune**
 - **Appartements protégés**
8. Informations du Conseil municipal
9. Questions
10. Divers

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PLENIERE
DU CONSEIL GENERAL
Du lundi 17 décembre 2018

1. Ouverture de la séance et appel nominatif des conseillers généraux

M. Côme Vuille, président du CG, ouvre la séance à 19h30. Il salue et souhaite la bienvenue à toutes les personnes officielles présentes, à la presse et au public. Il relève que le CG a été convoqué le 26 novembre 2018 dans le délai réglementaire. La séance et l'ordre du jour proposé par le Bureau, ont été annoncés au pilier public, sur le site internet de la commune et aux médias par le secrétariat communal. De plus une information a été publiée sur le panneau d'affichage électronique communal. M. Côme Vuille excuse Pascal Schaffhauser et Jacques Borgeaud.

Mme Maria-Encina Fracheboud, secrétaire du CG, procède à l'appel nominatif et relève la présence de 43 Conseillers généraux, le quorum est donc atteint.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

3. Approbation des procès-verbaux :

- **Procès verbal mot-à-mot de la séance du 18 juin 2018**
Le procès-verbal mot à mot est accepté à l'unanimité.

- **Procès verbal décisionnel de la séance du 18 juin 2018**
Le procès-verbal mot à mot est accepté à l'unanimité.

4. Informations du Bureau

M. Côme Vuille donne quelques informations quand aux décisions de l'annulation de la séance d'octobre. Le bureau a agendé les dates pour 2019 qui seront au nombre de 5 au vu des sujets à traiter 04.02.19, 08.04.19, 17.06.19, 14.10.19, 16.12.19. Il informe le plénum de la rencontre informelle avec le Bureau du CG de Monthey. Et remercie Mme Nathalie Cretton et M. Emmanuel Gollut pour l'organisation de la sortie du CG.

5. Décision sur la création d'une commission ad hoc concernant le Règlement de protection contre l'incendie et les éléments naturels

M. Côme Vuille informe que le Bureau propose la création d'une commission ad hoc pour réviser le nouveau règlement de protection contre l'incendie et les éléments naturels. La proposition est **acceptée à l'unanimité**.

Les chefs de groupe transmettront les noms des candidats pour cette commission.

6. Examen et approbation du budget 2019 :

- Présentation par l'Exécutif

M. Yannick Buttet pour le CM présente un résumé des chiffres du budget 2019. Le CM se dit satisfait de ce budget qui s'inscrit dans les lignes directrices que le Conseil Municipal s'est fixées.

- [Rapport de la Commission de gestion / Questions-réponses / Amendements / Prise de position Cogest](#)

M. Cédric Zürcher présente les conclusions de la Cogest qui recommande à l'unanimité aux membres du Conseil Général :

1. D'accepter un coefficient d'impôt de 1.25, inchangé pour le budget 2019
2. D'accepter un taux d'indexation de 165 % inchangé pour le budget 2019
3. D'accepter le budget 2019 tel que présenté par le Conseil Municipal.

- Entrée en matière unique sur le coefficient d'impôt, le taux d'indexation et le budget
L'entrée en matière est **acceptée à l'unanimité**.

- Discussion de détail et vote final sur le coefficient d'impôt et le taux d'indexation
Le coefficient d'impôt et le taux d'indexation sont **acceptés à l'unanimité**.

- Amendements :

Amendement 1 :

PDC, Emmanuel Golut, « Budget de fonctionnement

rubrique n° 029.30.11 « **Administration générale, personnel de bureau** »

Montant au budget Fr. 1'066'600.-, montant amendé Fr. 1'096'000.-

Préavis de la Cogest : amendement refusé : par 3 oui, 4 non, 0 abstention

Prise de position du CM : Refus

21 oui, 21 non, 0 abstention, Président du CG vote non, **amendement refusé**.

Amendement 2 :

PSCG, Samuel Rouiller, « Budget de fonctionnement

rubrique n° 100.318.10 **Inventaire du patrimoine bâti**»

Montant au budget Fr. 50'000.-, montant amendé Fr. 0.-

Préavis de la Cogest : amendement refusé : par 0 oui, 5 non et 1 abstention
Prise de position du CM : Refus
6 oui, 36 non, 0 abstention, **amendement refusé.**

Amendement 3 :

Les Verts, Carole Morisod, « Budget de fonctionnement
rubrique n° 100.318.10 « **Inventaire du patrimoine bâti**»
Montant au budget Fr. 50'000.-, montant amendé Fr. 25'000.-
Préavis de la Cogest : amendement accepté : par 6 oui, 0 non et 0 abstention
Prise de position du CM : Refus
Amendement retiré.

Amendement 4 :

PSCG, Daniel Schmid, « Budget de fonctionnement
rubrique n° 460.366.0 « **Frais dentaires scolaires**»
Montant au budget Fr. 246'000.-, montant amendé Fr. 320'000.-
Préavis de la Cogest : amendement refusé : par 0 oui, 6 non et 0 abstention
Prise de position du CM : Refus
9 oui, 31 non, 2 abstentions, **amendement refusé.**

Amendement 5 :

PLR, Thomas Birbaum, « Budget de fonctionnement
rubrique n° 651.366.40 « **Promotion abonnement bus**»
Montant au budget Fr. 0.-, montant amendé Fr. 30'000.-
Préavis de la Cogest : amendement refusé : par 0 oui, 4 non et 2 abstentions
Prise de position du CM : Refus
8 oui, 30 non, 4 abstentions, **amendement refusé.**

Amendement 6 :

PSCG, Anaïs Cretton, « Budget de fonctionnement
rubrique n° 690.439.45 « **Vente cartes journalières CFF**»
Montant au budget Fr. 0.-, montant amendé Fr. 50'000.-
Préavis de la Cogest : amendement refusé : par 1 oui, 5 non et 0 abstention
Prise de position du CM : Refus
17 oui, 25 non, 0 abstention, **amendement refusé.**

Amendement 7 :

PLR, Thomas Birbaum, « Budget de fonctionnement
rubrique n° 340.503.34 « **Terrain de foot installation d'arrosage**»
Montant au budget Fr. 50'000.-, montant amendé Fr. 40'000.-
Préavis de la Cogest : amendement refusé : par 2 oui, 3 non et 2 abstentions
Prise de position du CM : Refus
Amendement retiré.

Amendement 8 :

PLR, Thomas Birbaum, « Budget de fonctionnement
rubrique n° 390.56 « **Dépenses d'investissement pour subvention accordée**»

Montant au budget Fr. 200'000.-, montant amendé Fr. 150'000.-

Préavis de la Cogest : amendement refusé : par 0 oui, 5 non et 1 abstention

Prise de position du CM : Refus

Amendement retiré.

Amendement 9:

Les Verts, Nathalie Cretton, « Budget de fonctionnement
rubrique n° 620.501.13 « **Route de l'Épine**»

Montant au budget Fr. 1'000'000.-, montant amendé Fr. 0.-

Préavis de la Cogest : amendement refusé : par 1 oui, 4 non et 1 abstention

Prise de position du CM : Refus

5 oui, 35 non, 2 abstentions, **amendement refusé.**

○ Discussion de détail et vote final sur le budget 2019

M. Thomas Birbaum pour le PLR, page 29 rubrique 029.317.20, demande si le CM a déjà des idées concernant la promotion économique. M. Mikaël Vieux répond que de consort avec la ville de Monthey une structure va être mise en place et une analyse de fond va être menée.

Mme Véronique Cottet pour le PLR, page 38 rubrique 140.301.00 concernant l'alarme rouge des pompiers dans la région et les porteurs d'appareils qui sont mis en stand-by, quelle convention et comment sont gérés les frais ? M. Jean-Luc Planchamp répond qu'une convention est signée avec les corps de sapeur-pompiers des environs. Les moyens ont été répartis selon les forces qui sont sur Collombey-Muraz : les porteurs d'appareils. Ils se rendent en caserne et attendent les instructions.

Mme Gabrielle Olloz-Burdet pour le PLR, page 47 rubrique 211.318.20 demande si le camp de ski aura lieu et comment sera-t-il financé ? M. Olivier Turin répond que la réservation du chalet pour 2020 a déjà été faite. Concernant le financement la réponse viendra l'année prochaine.

Mme Madelaine Delarze pour le PSCG, page 43 rubrique 210.312.49, demande si la pompe à chaleur et les sondes géothermiques du complexe Sous-l'Église ont été contrôlées suite à des problèmes de chauffage ? Mme Sandra Cottet Parvex répond qu'il y a eu des soucis et qu'un montant de 50'000 Fr. a été mis en place dans la rubrique énergie pour pallier à ces problèmes.

Mme Eva Rohrbach pour Les Verts, page 73 rubrique 589.366.72, demande si le montant budgétisé comprend déjà les sacs distribués aux personnes nécessiteuses (incontinentes) ? Mme Sandra Cottet Parvex répond qu'effectivement en réponse à la motion une distribution va être mise en place.

Mme Maryline Hohenauer pour le PLR, page 73 rubrique 589.301.40, aimerait savoir en quoi consiste le travail de la déléguée régionale à l'intégration et à quel pourcentage elle travaille. Mme Natercia Knubel répond qu'elle travaille pour notre commune et la Vallée à 40%. Elle travaille à créer de s liens entre les personnes qui arrivent su la commune.

M. Thomas Birbaum pour le PLR, page 69 rubrique 541.314.00, aimerait savoir ce qui est prévu dans le cadre de la rénovation de la salle de la Grange villageoise. M. Olivier Turin qu'il est prévu de mettre en place une structure de type crèche pour accueillir 26 places supplémentaires.

M. Loan Cottet pour le PLR, page 92 rubrique 790.318.51, demande en quoi consiste les 10'000.- Fr. budgétisés pour le plan de quartier. M. Alexis Turin répond que c'est une réserve.

Mme Nathalie Cretton pour Les Verts, page 96 rubrique 869.318.50, aimerait savoir si ce contrôle est nouveau, pourquoi des contrôles aléatoires et est-ce que l'on va étudier la mise en place de contrôles énergétiques ? M. Alexis Turin répond que ces contrôles sont effectifs, ils se font automatiquement. Ce qui a changé c'est qu'avant c'était des contrôles aléatoires, et c'est le CREM qui les fait.

M. Loan Cottet pour le PLR, page 96 rubrique 869.318.50, demande en quoi consiste les éléments pour obtenir à nouveau le label cité de l'énergie ? Mme Sandra Cottet Parvex répond qu'il s'agit de passer un audit tous les quatre ans. Cela permet de redéfinir le plan d'action la stratégie et le plan d'action de la politique énergétique communale.

M. Reto Kunz pour le PLR, page 115 rubrique 650.501.07, aimerait savoir quels seront les trois nouveaux emplacements d'arrêt de bus ? M. Yannick Buttet répond qu'il y aura deux nouveaux emplacements dans les rues Clos-Novex et Pré Raye et à La Charmette vers les Perraires. Ce sont les arrêt prioritaires pour le moment.

M. Daniel Schmid pour le PSCG, page 114 rubrique 620.501.09, demande si la Satom va participer à la rénovation des rues Clos Novex et Pré Raye ? M. Mikaël Vieux répond que la Satom devait verser un montant suite au passage du chauffage à distance. Il communiquera le chiffre à la prochaine séance.

Mme Lucie Fauquet pour Les Verts, page 114 rubrique 620.501.11 aimerait savoir ce

qu'il en est du passage concernant la mobilité douce nord-sud, route de la vallée ?
M. Mikaël Vieux répond que ce projet est totalement gelé.

M. Thomas Birbaum pour le PLR, page 56 rubrique 320.315.30, aimerait savoir comment va être tenu le compte Instagram communal, par qui ? M. Yannick Buttet répond qu'il n'y aura pas de publications sponsorisées, cela sera une communication de la municipalité.

- Débat final

Dans le débat final, **M. Daniel Schmid, Mme Nathalie Cretton et M. Thomas Birbaum** ont pris la parole et **M. Yannick Buttet** pour le CM en réponse aux prises de parole.

- **Le budget 2019 est accepté à l'unanimité.**

7. Réponse du Conseil municipal aux Postulats :

- Postulat pour [l'implantation de panneaux solaires sur notre commune](#)
Mme Sandra Cottet-Parvex donne réponse au postulat.
- [Appartements protégés](#)
Mme Natercia Knubel donne réponse au postulat.

8. Informations du Conseil municipal

M. Yannick Buttet informe qu'une conférence de presse aura lieu mercredi 19.12.2018 pour communiquer les résultats de l'analyse sur l'opportunité d'une fusion entre Monthey et Collombey-Muraz.

Il salue le geste de « Portes du Soleil Suisse », qui offre un abonnement de ski CLCF pour tous les élèves des écoles primaires du district de Monthey.

9. Questions

Mme Gabrielle Olloz-Burdet pour le PLR, demande si les photos de classes sont financées uniquement par les parents et si des appels d'offres ont lieu régulièrement ? M. Olivier Turin, répond que les photos sont financées uniquement par les parents. Qu'il y avait eu un appel d'offres et qu'il n'est pas prévu d'en refaire un prochainement.

M. Damien Vannay pour l'UDC, demande si l'épareuse est arrivée. M. Jean-Luc Planchamp, ne peut l'affirmer, il répondra à la prochaine séance.

M. Cédric Zürcher pour le PLR, demande quand seront enlevés les sacs poubelle sur les panneaux de parking et quand entrera en vigueur la politique sur les parkings. M. Jean-Luc Planchamp, répond qu'ils resteront jusque vers fin juillet, mi-août.

M. Emmanuel Gollut pour le PDC, demande si l'exécutif peut intervenir auprès du service des routes du canton de Vaud, concernant la mise en place des nouveaux feux de la sortie d'autoroute de St-Triphon ? M. Yannick Buttet, répond que la question s'est posée aussi avec le président de la ville de Monthey au vu de la situation. Il peut essayer d'interpeller le service même s'il n'y a pas grand espoir.

M. Thomas Birbaum pour le PLR, demande pourquoi le passage piéton du Corbier va être réinstallé ? M. Jean-Luc Planchamp, répond qu'une solution a été trouvée avec le canton pour optimiser au mieux la sécurité des enfants.

Mme Maryline Hohenauer pour le PLR demande si un passage piéton est prévu pour accéder à la maison de la santé de Collombey ? M. Jean-Luc Planchamp, répond que celui-ci a été mis à l'enquête le 2 décembre.

10. Divers

Aucun divers.

M. Côme Vuille souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année. Il invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié à l'issue de la séance. Il remercie l'administration pour la mise à disposition des boissons.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h50.

LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE COLLOMBEY-MURAZ

LE PRESIDENT

Côme Vuille



LA SECRETAIRE

Maria Encina Fracheboud

